L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

Bureaux : No 73 rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS.

SAMEDI, 23 MAI 1885.

VAPEURS.

COMPAGNIE GENERALE TRANSATLANTIQUE

Entre New York et le Havre.

Les magnifiques navires de cette ligne favorite pour le continent (cabines pourvues de sonnettes électriques) partiront de la jetée No. 42 de la rivière du Nord, au pied de Morton street, comme suit :

ST-GERMAIN, Traub, mercredi, 20 mai.
OLENDE RODRIGUES, mercredi, 27 mai.
NORMANDIE, Frangeul, mercredi, 3 juin.
ST-LAURENT, de Jousselin, mercredi, 10 juin.

Prix du passage pour le Havre.

Première cabine (vin compris).. $80 et $100
Deuxième classe $60

Billets aller et retour à prix réduits.

Entrepont, $22, avec aménagement supérieur comprenant vin, literie et ustensiles.
Pour fret et passage, s'adresser à
AD. SCHREIBER,
61 rue Carondelet, au premier.
P. S.—Chèques sur la Banque Transatlantique de Paris

North German Lloyd.

STEAMERS ENTRE BREMEN ET GALVESTON.

Prix du passage d'entrepont, de Brême à la Nouvelle-Orléans ou à Galveston, directement ou par voie de New-York, $33.

Les soussignés émettent des ordres pour ces passages payés d'avance

Notre agent du Texas, M. G. WALDO, à Houston, émet des ordres pour passages, payés d'avance pour tous les points de l'intérieur du Texas.

Des billets pour cabines ou l'entrepont, entre New-York et Brême, sont émis par les soussignés.

La compagnie se réserve le droit de modifier les taux du passage ou jours de départs, sans avis préalable.

C. STOCKMEYER
Agents-généraux, 48 rue de l'Union.
22 nov—

Compagnie Bordelaise

LIGNE DIRECTE POUR BORDEAUX.

Chateau Lafitte — Chateau Yquem
Chateau Margaux — Chateau Léoville.

Le Chateau Léoville partira de New-York mercredi 3 juin

L. A. FOURNIER, Agent,
27 mars—3m — 163 rue Gravier.

Ligne Commerciale Française.

HAVRE, ANVERS, BORDEAUX ET NLLE-ORLEANS.

Le Steamer PARIS, du port de 3400 tonneaux,

Capitaine ARTUR.

Partira pour le Havre vers le 20 juin.

Passage de la Nlle-Orléans au Havre, avec nourriture, vin, lit et literie, ustensiles pour manger et boire : 1ère classe $100. 2me classe $80. 3me classe, $35.

La compagnie se réserve le droit de changer sans avis le jour du départ.

Pour renseignements, billets, etc. s'adresser à
S. V. FORNARIS & CO., Agents
10mai—1m — 193 rue Gravier.

RED STAR LINE.

Steamers de la malle Royale Belge et des E.-U., partant tous les samedis.

ENTRE NEW-YORK ET ANVERS,

LE RHONE, GERMANY, ITALY, HOLLAND ET FRANCE.

Entrepont, $20; payé d'avance à Anvers $18; excursion, $36, y compris literie; 2e chambre, $50, excursion, $90. Salon, de $60 à $90; excursion de $110 à $180.

Peter Wright & Sons, Gen. Agts. 55 Broadway, N. Y.

A. K. MILLER & CO, 35 Carondelet,
Ed. A. YORKE, coin Carondelet et Gravier.
5 nov— 64 1an

LIGNE CROMWELL.

POUR NEW YORK DIRECTEMENT

partant Mercredi, 27 mai à 8 A. M.

Cette ligne se compose des steamers suivants:

KNICKERBOCKER, HUDSON,
LOUISIANA, NEW ORLEANS.

HUDSON,
Capt. C. H. E. Freeman.

Partira de son quai, au pied de la rue Toulouse.

ASSURANCE PAR CETTE LIGNE 1/2 P.0/0

Passage—Cabine $40
Entrepont 30

Cette ligne prend du fret et donne des connaissements pour Liverpool, Brême et le Havre.

Pour fret ou passage s'adresser à
ALFRED MOULTON & CO
mai—1an — Rue Carondelet No 41.

MANDEVILLE, COVINGTON et les SOURCES D'ABITA.

Vapeur de la Malle des Etats-Unis

HEROINE.

SAISON D'ETE.

Commençant le 1er Mai 1885

Le vapeur partira de Milneburg, à l'arrivée des convois de la gare Pontchartrain, au pied de la rue des Champs-Elysées

TRAINS.

Lundis et Jeudis, pour Mandeville, Madisonville, Lewisburg, Old Landing .... 1 p. m.
Mardis, Vendredis et Samedis, pour Mandeville, Madisonville et Lewisburg étendant l'excursion de Samedi jusqu'à Old Landing .... 4 p. m.

EXCURSIONS.

Mercredis, pour Mandeville et Old Landing .... 8 a. m.
Dimanches, pour Mandeville et Old Landing .... 7 a. m.
Mercredis pour Mandeville et Madisonville .... 6 p. m.
Dimanches Madisonville directement .... 6 p. m.

RETOUR.

Laissera Madisonville Lundis, Mercredis Jeudis et Samedis .... 5 a. m.
Laissera Old Landing Mardis et Vendredis .... 6 a. m.
Laissera Old Landing Excursions Mercredis et Dimanches .... 2 p. m.

L'eau et le temps le permettant.

PRIX DU TRAJET aller ou retour .... 50 cts.
JOURS D'EXCURSION aller et retour 50 cts.
Enfants moitié prix

Le fret est reçu journellement à la gare du fret du chemin de fer de Louisville & Nashville, au pied de la rue Girod.

W. G. COYLE, Agent,
1er mai— — 47 rue Carondelet.

LEON OUEYROUZE.

GROCERY EN GROS,

—Importateur de—

VINS ET DE LIQUEURS

—Et marchand de—

Produits des Campagnes et de l'Ouest

97 RUE DECATUR.

PHARMACIE DUCONGE.

A. CARROUCHE, Sr.,

39 RUE DE CHARTRES, NLLE-ORLEANS,

PHARMACIE FRANÇAISE.

On trouvera chez moi toutes les spécialités pharmaceutiques françaises annoncées dans l'ABEILLE sous l'entête, "Annonces Parisiennes" je suis dépositaire de presque toutes ces préparations, et tout en les détaillant à des prix raisonnables : je ferai bénéficier de l'escompte du gros ceux qui les achètent par 3, 6 ou 12 flacons à la fois.

Parmi les spécialités de la maison, je recommande : L'Eau de Beauté, contre les taches de Rousseur, pour blanchir la peau et en conserver la fraîcheur. L'Huile de foie de morue de Norvège. La morine anti-cholérique. Le Sirop de Cerises-sauvages et de Goudron. Les Condition Powders, etc., etc., et toutes les préparations pharmaceutiques, élixirs, teintures, vins, sirops, dont la manipulation demande des soins et de l'expérience. Parfumerie française et américaine. Les ordres de la campagne sont scrupuleusement exécutés, tant ceux des marchands que ceux des habitants.

1er sept—1an — A. CARROUCHE, 39 rue de Chartres. N—6

Belles Montres, Pendules, Diamants, Bijouterie, Argenterie, Etc.,

—CHEZ—

FRANTZ & OPITZ,

COIN DES RUES ROYALE & BIENVILLE.

BIJOUTIERS ET HORLOGERS PRATIQUES.

Les plus jolis MONOGRAMMES gravés aux prix les plus réduits

tous genres faits sur commande. — 28 déc

Mandeville, Madisonville et Covington.

Commençant SAMEDI, 25 avril.

Le steamer neuf et rapide

GROVER CLEVELAND.

A. PERKIN, Capitaine.
GUS. ŒRTLING, Commis.

Partira du West End comme suit, si le temps et la marée le permettent.

DE WEST END. Arrivée du train de		DE COVINGTON.	
Dimanche..8	h. A. M.	Dimanche	3 h. P. M.
Dimanche..7	h. P. M.	Lundi	4 h. A. M.
Lundi 1	h. P. M.	Mardi	6 h. A. M.
Mardi 3½	h. P. M.	Mercredi	3 h. A. M.
Mercredi ...8	h. A. M.	Mercredi	3 h. P. M.
Jeudi 1	h. P. M.	Jeudi	4 h. A. M.
Vendredi 3½	h. P. M.	Vendredi	6 h. A. M.
Samedi 3½	h. P. M.	Samedi	4 h. A. M.
		Dimanche	3 h. A. M.

Prix pour aller : Mandeville, 50 cts.; Madisonville, 75 cts.; Covington, $1. Autant pour le retour.

Excursions tous les dimanches et les mercredis. Prix, aller et retour : à Mandeville, 50 cts.; à Madisonville, 75 cts.; à Covington, $1. Communications avec les sources d'Abita par stage.

Fret reçu à la station du chemin de fer de West End, rue du Canal, coin Broad.

H. ŒRTLING & SON, Agents,
No. 429 rue Julie.
24avril—1m.

Ligne de la rivière Rouge et de la côte.

BUREAU : 46 RUE DU CAMP. (1er étage.)

CHAS. P. TRUSLOW, Président. M. N. WOOD, surintendant. CHAS. W. DROWN, secrétaire.

Pour Donaldsonville, ASSOMPTION.

Part tous les MARDIS, JEUDIS et SAMEDIS, à midi.

Bayou Lafourche, WHISPER.

Part tous les LUNDIS à 5 heures P. M. et les VENDREDIS, à midi.

Des commis se trouveront sur la Levée en tout temps pour recevoir le fret pour tous les bateaux ci-dessus nommés.

20 janv— — B. RIVET, Agent.

BAYOU LAFOURCHE.

PACKET INDEPENDANT POUR LE BAYOU LAFOURCHE.

POUR THIBODAUX, NAPOLEONVILLE, et tous les débarcadères intermédiaires—Le No 1 bateau à vapeur à fret

E. W. FULLER.

J. B. Dumestre, Capitaine, Jno. Gugel, Commis. Part tous les MARDIS à 5 heures P. M., et tous les SAMEDIS, à midi.

Pour le fret, s'adresser à A. M. HALLIDAY, Agent, No. 82 rue Gravier. Téléphone No 784. Le bateau communique à Thibodaux avec le Alice Le Blanc. — 8avril

HAUT DE LA COTE.

PACKET INDEPENDANT POUR LA COTE ET LE BAYOU LAFOURCHE.

POUR DONALDSONVILLE, Pointe-Coupée, Napoleonville Thibodaux et Lockport—Le fin marcheur

MABEL COMEAUX.

E. J. Comeaux, capitaine. F. K. Voorhees, commis.

Part tous les MARDIS à 5 heures P. M. et les SAMEDIS à 1 heure P. M., descendant la côte les LUNDIS et JEUDIS.

Pour fret ou passage s'adresser à bord ou à W. J. COMEAUX, pied de la rue du Canal agent. Aucun compte ne sera payé s'il n'est autorisé par le capitaine ou le premier commis.
9 mai—1

GRAND'ILE.

GRAND ILE — Le fin marcheur portant la malle des Etats Unis et voyageant le jour,

JOE WEBRE,

A. F. Hotard, capitaine. Fred. Kranz, commis, part tous les MARDIS et SAMEDIS, du pied de la rue St Louis à 8 heures a. m., précises. Via le canal Socola, revenant les LUNDIS et VENDREDIS via le canal de la Compagnie. Prix du voyage $2, repas extra. Excursion tous les Samedis. Prix pour aller et retour, inclus les repas à l'hôtel et à bord du bateau, $8.
17 mai—2m

MERCHANTS' MUTUAL INSURANCE COMPANY OF NEW ORLEANS.

NO. 104 CANAL STREET.

THIRTIETH ANNUAL STATEMENT

In conformity with the requirements of their charter, the company publish the following statement

Premiums received during the year ending May 31, 1884, including unearned premiums of the previous year:

On fire risks $255,251 36
On marine risks 17,931 68
On river risks 20,305 94

Total premiums $293,488 98
Less unearned premiums 71,240 00

Net earned premiums 31st May, 1884 .... $222,248

Losses paid—
On fire risks $105,667 03
On marine risks 6,553 87
On river risks 6,104 92
Taxes and expenses less interests 15,843 99
Reinsurances and return premiums .... 21,137 18 — 155,306 99

Profits $66,941 99

The company has the following assets :
Real estate $247,045 88
City times 2,000 00
Bank, railroad and other stocks 63,914 79
Notes secured by mortgage and pledge 162,590 32
Bills receivable 69,964 67
Premium in course of collection 21,926 85
New Orleans Water Works Co 7,430 50
Stock of Vallette Dry Dock Co 11,362 50
Louisiana consols 15,626 25
Cash on hand 46,280 58

$648,151 34

The company has paid the usual TEN PER CENT. interest to its stockholders for the year ending May 31, 1884.

The above statement is a just, true and correct transcript from the books of the company.
P. FOUCHY, President.
G. W. NOTT, Secretary.

STATE OF LOUISIANA,
Parish of Orleans, City of New Orleans
Sworn to and subscribed before me the 16th day of June, 1884.
JAMES FAHEY, Notary Public.

DIRECTORS.

P. Maspero, — Jno B. Lallande,
M. W. Smith, — J. J. Fernandes,
D. Fatjo, — Paul Fourchy,
Jos. A. Shakspeare, — D. A. Chaffraix,
B. W. Taylor, — Chas Lafitte.
17 juin—

CHEMINS DE FER

Mississippi Valley Route.

Louisville, New Orleans and Texas Railroad.

No 1 arrive 7:00 P. M. | No 2 part...9:45 A. M.
No 3 " 11:15 A. M. | No 4 " 4:00 P. M.
No 5 " 10:30 A. M. | No 6 " 5:00 P. M.

Les trains Nos 1, 2, 3 et 4 font le service régulier entre la Nouvelle-Orléans et Memphis. Nos 5 et 6 font le service régulier entre la Nouvelle-Orléans et Baton-Rouge. Les Nos 3 et 4 ne s'arrêteront pas à Flag Station, entre la Nlle-Orléans et Baton Rouge pour recevoir ou débarquer des passagers. Les Nos 1, 2, 5 et 6 s'arrêtent à Flag Station quand le drapeau est hissé. Les Nos 1 et 2 se relient à Ethel avec des trains pour Clinton, et à Harriston avec le Natchez, Jackson & Columbus Road. Les Nos 1, 2, 3 et 4 se relient à Vicksburg avec le Vicksburg, Shreveport & Pacific et Vicksburg & Meridian Rail Road. Les trains 3 et 4 se relient à Leland aux embranchements pour Huntington et Arkansas City.

Tous les trains arriveront à et partiront du dépôt des passagers, rue Poydras.

JOHN BRADLEY
Surintendant de Division.

J. S. DAVANT,
G. F. P. Agent.
R. F. REYNOLDS,
Agent Général. — 13déc—

Mississippi Valley Route.

Louisville, New-Orleans and Texas Rail Road.

No 1 arrive 7 00 P. M. | No 2 leave 9 45 A. M.
No 3 " 11 15 A. M. | No 4 " 4 00 P. M.
No 5 " 10 30 A. M. | No 6 " 5 00 P. M.

Trains Nos 1, 2, 3 and 4 run daily between New Orleans and Memphis. Nos 5 and 6 run daily between New Orleans and Baton Rouge. Trains Nos 3 and 4 will not stop at stations between New Orleans and Baton Rouge to take on or put off passengers. Trains Nos 1, 2, 5 and 6 stop at Flag Stations when flagged. Trains 1 and 2 connect at Ethal with trains for Clinton and at Harriston with Natchez, Jackson and Columbus Railroad. Trains 1, 2, 3 and 4 connect at Vicksburg with Vicksburg, Shreveport and Pacific and Vicksburg and Meridian Railroads. Trains 3 and 4 connect at Leland with trains for Huntington and Arkansas City.

JOHN BRADLEY
Assistant Superintendent.

J. S. DAVANT,
G. F. & P. Agent.
R. F. REYNOLDS,
Genl. Agent. — dec 13—

Route du Sud de la Nouvelle-Orléans, du Texas et de la Californie.

Southern Pacific, Star & Crescent voie toute ferrée, composée de Morgan's L. & T. R. R., G. H. & S. A. System, et Southern Pacific Railway.

Départ de la N-Orléans | Arrivée à la N-Orléans.
No 1 .... 7:45 a m | No 4 .... 7:30 a m
No 2 .... 7:30 p m | No 2 .... 8:25 p m

Portant les malles sur les deux trains pour le Texas et la Californie.

Chars-dortoirs entre New-Orleans, Houston et la Californie; un seul changement jusqu'à San Francisco.

Jonctions à Houston avec tous les chemins de fer de ce point. Billets à vendre et places dans les chars dortoirs à retenir tous les jours au bureau coin Magazine et Natchez.

A. C. HUTCHINSON, Président.
J. G. SCHRIEVER, Traffic Manager.
17 mai 84—1 an

ASSURANCES.

Compagnie d'Assurance Mutuelle des Marchands de la Nlle-Orléans.

No 104 RUE DU CANAL.

TRENTIEME ETAT ANNUEL.

La Compagnie publie l'état suivant conformément aux dispositions de sa Charte :

Primes reçues durant l'année expirant le 31 mai 1884, y compris les primes non-échues de l'année précédente.

Sur les risques d'incendie $255,251 36
Sur les risques maritimes 17,931 68
Sur les risques de rivières 20,305 94

Primes totales $293,488 98
Moins les primes non échues .. 71,240 00

Primes nettes échues le 31 mai 1884 .... $222,248

Pertes payées—
Sur les risques d'incendie $105,667 03
Sur les risques maritimes 6,553 87
Sur les risques de rivières 6,104 92
Taxes et dépenses moins l'intérêt 15,843 99
Réassurances et primes remboursées 21,137 18

Profits $66,9

La Compagnie a l'actif suivant :
Immeubles $247,0458
Papiers de ville 2,000 00
Actions de Banques et de Chemins de fer 63,914 79
Billets garantis par hypothèques et nantissements 162,590 32
Billets à recevoir 69,964 67
Primes en collection 21,926 85
Actions de la Compagnie des Water Works de la N. O. 7,439 50
Actions du Valette Dry Dock 11,362 50
Bons Consolidés de la Louisiane 15,626 25
Comptant 46,280 58

$648,151 34

La Compagnie a payé les 10 pour cent d'intérêt habituel à ses actionnaires pour l'année expirant le 31 mai 1884.

L'exposé ci-dessus est une juste, vraie copie des livres de la Compagnie.

G. W. NOTT, Secrétaire. — PAUL FOURCHY, Président

Etat de la Louisiane, Paroisse d'Orléans, Ville de la Nouvelle-Orléans.

Fait sous serment pardevant moi, le 16e jour de juin 1884.

JAMES FAHEY Notaire

DIRECTEURS.

P. MASPERO, — J. J. FERNANDEZ
PAUL FOURCHY, — JOS A SHAKSPEAR
D. FATJO, — JNO B. LALLANDE
M. W. SMITH, — D. A. CHAFFRAIX
CHAS LAFITTE, — B. W. TAYLOR
17 juin

ASSURANCES.

Etat Annuel des affaires de la Compagnie d'Assurances de la Nlle-Orléans,

Pour l'année expirant le 31 décembre 1883.

Primes d'incendie $644,115 33
Primes maritimes 227,403 48
Primes de rivières .... 37,703 99—$909,225 80
Primes acquises pendant l'année 1883 .... 201,117 02

Total des primes $1,110,342 82

A déduire—
Réservé pour risques non échus $216,097 92
Primes remboursées 88,840 92
Réassurances .... 167,917 84— 473,456 58

Primes acquises $634,886 24

A ajouter—
Intérêt sur placements $33,382 42
Sauvetage .... 7 713 48— 41,095 90

Revenu net $675,982 14

A déduire—
Pertes par le feu $322,155 56
Pertes maritimes 107,175 90
Pertes de rivières 17,746 6

Total des pertes $447,077 51
Réduction, commissions, taxes, etc., dépenses .... 213,556 33— 660,633 84

Profits nets $15 348 30

A ajouter—
Montant au crédit de profits et pertes après avoir payé aux actionnaires $50,000 de dividendes 88,205 15

Total du surplus $103,553 45

A déduire—
Pertes ajustées, non payées et en litige 58,439 46

Surplus net $45,114

ACTIF, VALEUR DU MARCHÉ AU 31 DÉCEMBRE 1883.

Argent en banque $94,189 36
Bons 4 ½ 0/0 des Etats-Unis 48,000 00
Bons du New Orleans Waterworks 26,000 00
Bons New Orleans City Railroad Co 27,500 00
Bons New Orleans Pacific Railway 1,890 0
Bons Louisiana Ice Manufacturing Co 4,000 00
Bons Levee Steam Cotton Press 24,730 00
Bons Bataillon Washington Artillery 500 00
Bons St Bernard Steam Engine 100,000
Actions du New Orleans City Railroad Co 1,500
Actions de la State National Bank 700 0
Actions de la Valette Dry Dock Company 4,000 00
Actions de l'Importers' Bonded Warehouse Co 1,360 00
Actions du New Louisiana Jockey Club 750 00
Propriété foncière de ville 63,581 00
Billets 1re hypothèque 129 364 06
Prêts sur demande 66,990 17
Billets garantis par nantissement 19,000 00
Billets à recevoir en règlement de primes 45
Primes en cours de collection 110 149 44
Dû par agents et en voie de transmission 916 66
Compte en suspens 183 36
Dû par compagnies d'assurances pour réassurance .... 8,8s8 67 -$839,440 59

PASSIF.

Capital $500,000 00
Réserve pour primes non acquises 216,097 92
Réserve pour pertes non ajustées et non payées 58,428 46
Dividendes non réclamés 870 50
Dû à compagnies d'assurances pour réassurances 14,318 71
Surplus net comme ci-dessus .... 45,114 99—$839 440 58

L'état ci-dessus est une copie exacte et correcte des livres de la compagnie.

J. W. HINCKS — J. TUYES
Secrétaire. — Président.

Fait et assermenté devant moi, ce 11 janvier 1884.

JAS. FAHEY, Notaire.

Nous soussignés, comité spécial désigné par le Conseil de Direction de la Compagnie d'Assurance de la Nouvelle-Orléans, pour évaluer l'actif précité Compagnie, déclarons par le présent avis qu'après un examen minutieux, l'évaluation du dit actif comme il est spécifié plus haut, est vraie et correcte.

A. SCHREIBER.
H. GALLY
CHAS. LAFITTE.

A un meeting du Conseil de Direction tenu le 10 janvier 1884, il a été résolu de payer, sur demande, le dividende-intérêt semestriel de cinq pour cent sur le fond capital aux actionnaires ou à leurs ayant-droit.

Nouvelle-Orléans, 10 janvier 188[4]

DIRECTEURS.

JULES ALDIGÉ, — H. GALLY,
THEO. BRIERRE, — CHAS. LAFITTE,
W. A. BELL, — PIERRE POUTZ,
ANT. [illegible], — AD. SCHREIBER,
O. T. DUGA, — CHAS. E. SCHMIDT
FATJO, — JULES TUYES.

ETAT DE LA LOUISIANE.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.
Darby & Trémoulet vs. Leurs Créanciers. — No. 7,878. Division E.

ORDRE DE COUR.—Qu'une assemblée des créanciers de la raison sociale Darby & Trémoulet ait lieu conformément à la loi, après avis, le 30me jour de mai 1885, à 11 heures du matin pardevant Eugène D. Saunders, notaire, en cette ville, à son bureau No. 18 Commercial Place, à l'effet de nommer un syndic pour remplir la vacance occasionnée par la mort du syndic qui avait été qualifié et pour déterminer le montant du cautionnement à être donné par le dit syndic.

Nouvelle-Orléans, 17 avril 1885.
(Signé) HENRY L. LAZARUS, Juge.
Pour copie conforme
JAS. D. RANKIN, Député Greffier.
28 avril—3f

ASSURANCES.

PREMIER ETAT DE SITUATION —DE LA—

Compagnie d'Assurances DU PELICAN,

de la Nouvelle-Orléans.

Bureau 82 rue du Camp, Nouvelle-Orléans.

Du commencement des affaires, le 21 février 1884, à la clôture de l'année finissant le 31 décembre 1884.

CONFORMEMENT aux exigences de sa charte, cette compagnie publie l'exposé suivant : Primes reçues durant la période expirant le 31 décembre 1884 :

Sur les risques d'incendies $90,692 93
Sur les risques de mers 433 18
Sur les risques de rivières 1,328 25

$92,454 36
Moins les primes non-expirées 24,017 93

Primes échues jusqu'au 31 déc '84. $68,436 43

PERTES PAYEES,
Sur les incendies $20,717 73
Sur les rivières 1,238 25

$21,955 98
Réassurances et primes remboursées .. 6,954 10
Escomptes 9,414 24
Dépenses moins l'intérêt 13,049 24

$29,417 58 — $51,373 56

Profit net $17,062 87

ACTIF
Comptant $8,567 71
Billets-actions 251,870 29
Prêts et nantissements 26,978 00
Mobilier et installation de bureau 2,056 93
Bons à prime 25,768 76
Bons en voie de collection .... 20,354 12 — $335,565 80

PASSIF.
Capital souscrit $294,475 00
(Capital autorisé $300,000)
Réserve pour les primes non échues .... 24,017 93 — $318,492 93

Surplus $17,062 87

JNO McCAFFREY, Président.
J. V. DONOVAN, Secrétaire.

A une réunion des directeurs le 15 janvier 1885, il a été unanimement résolu qu'un intérêt dividende de HUIT POUR CENT serait déclaré payable des profits aux actionnaires sur les actions payées

J. V. DONOVAN, Secrétaire

DIRECTEURS.
JOHN McCAFFREY, Président
JAMES GRANT, Vice-Président.

JOHN BLANK, — T. BROPHY,
WM. CONWAY, — GEO. W. YOUNG,
WM. CULLIMAN, — C. DOYLE,
THOS DUNNE, — GEO. FAEHNLE,
JOS. FROMHERZ, — JOHN HYNES,
PETER S LAWTON, — HUGH McMANUS,
THOS J. MORAN, — JOHN NELSON,
P. QUINN, — THOS O. RAPIER,
M. J. SCHWARM, — PHILIP THOMPSON
JOHN WALLE.

COMPAGNIE D'ASSURANCES —DES— FACTORS AND TRADERS

49 ...... Rue Carondelet 49

Nouvelle-Orléans, 21 janvier 1885.

LES Directeurs, conformément à la charte de la Compagnie, publient l'exposé suivant de ses affaires pour l'année expirant le 31 décembre 1884 :

Primes—
Sur les risques d'incendie $388,609 46
Sur les risques de rivières 51,791 39
Sur les risques de mer .... 10,711 14 — $451,111 99
Ajouter celles non expirées de 1883 .... 163,576 89

$614,688 88

Déduire—
Primes non échues de 1884 .... $114,509 43
Primes remboursées 71,209 66
Réassurances 62,735 36
Escomptes et commissions .... 79,943 20 — 328,388 65

Primes nettes échues $286,300 23
Ajouter—
Intérêt et Escompte $40,135 23
Sauvetage 4,994 89
Profits et Pertes .... 291 02 — 45,421 14

Revenus nets $331,721 37

Déduire pertes payées—
Incendies $206,041 06
Rivières 16,692 11
Mers .... 2,754 84 — 225,488 01
Frais généraux 34,329 40
Bureau des Réassureurs 4,036 85
Taxes d'Etat et de Ville 16,025 72
Dépenses d'agences .... 14,159 47 — 298,639 34

Pertes non payées $33,082 03
30,214 10
Reliquat $2,767 93

La compagnie a l'actif suivant :
Comptant en mains $34,214 10
Comptant entre les mains du Trésorier de l'Etat du Mississippi 25,000 00
Billets à recevoir valant nantissements 244,158 78
Billets à recevoir valant hypothécaires 102,578 11
Billets à recevoir valant billets à primes 1,106 05
Actions de banque et autres, valeur du marché 16,415 00
Bons des Etats-Unis, valeur du marché 122,000 00
Bons de ville et d'Etat, valeur du marché 156,540 00
Propriétés foncières, valeur du marché 141,400 00
Dû pour sauvetage 1,000 00
Installation de bureau 3,000 00
Comptes en voie de perception 55,400 25
Comptes dûs par des agents dont il a été perçu depuis le 1er janvier $19,371 32 .... 26,805 94
Intérêt dû et accru sur prêts et bons 8,702 68

$940,632 91

PASSIF.
Capital $700,000 00
Surplus 50,000 00
Primes non échues 114,509 43
Pertes ajustées et non ajustées 30,214 10
Réassurances et autres bills 6,878 00
Balance à diviser entre les actionnaires selon l'amendement de l'art. le III de la charte .... 39,040 38 — $940,632 91

Ce qui précède est une copie vraie et exacte des livres de la compagnie.

ED. A. PALFREY, Président.
THOMAS F. WALKER, Secrétaire.

ETAT DE LA LOUISIANE, Paroisse d'Orléans
Ville de la Nouvelle-Orléans, 21 janv. 1885.
Fait et signé sous serment pardevant moi,
EDWARD IVY, Notaire.

Directeurs.

John I. Noble, — Louis Bush,
John Chaffe, — A. Brittin,
Richard Milliken, — John I. Adams,
Sam'l Friedlander, — S. T. Buckner,
R. M. Walmsley, — Chas E. Black,
A. H. May, — John V. Richards,
Samuel H. Boyd, — Thomas Day,
Wm J. Behan, — Sam'l Delgado,
R. F. Schleman, — John P. Richardson
Wm Hartwell, — Jas T. Redd,
C. J. Leeds, — John Phelps,
A. S. Joslin, — Jules A. Blanc,
W. H. Bofinger
28 janv—1m

PILULES PURGATIVES

(EXTRAIT (ÉLIXIR TONIQUE ANTI GLAIREUX du Dr GUILLIÉ

Préparées par PAUL GAGE, Pharmacien, seul propriétaire, rue de Grenelle-St-Germain, PARIS

L'action de l'*Élixir Guillié* est toujours bienfaisante comme **Purgatif**, il est tonique en même temps que rafraîchissant ; il aide et corrige toutes les sécrétions et donne de la force aux organes. N'exigeant pas *une diète sévère*, il peut être administré avec un égal succès aux enfants et aux vieillards **sans craindre aucune espèce d'accidents.** Une expérience de plus de soixante années a démontré que l'ÉLIXIR GUILLIÉ était d'une efficacité incontestable contre toutes les **FIÈVRES ÉPIDÉMIQUES, DYSSENTERIES, CHOLÉRA, AFFECTIONS GOUTTEUSES** et en général comme **dépuratif** dans toutes les **MALADIES CONGESTIVES.**

Les *Pilules d'Extrait d'Élixir du Dr GUILLIÉ* contiennent, sous un petit volume, toutes les propriétés toni-purgatives et dépuratives de cet Élixir. Elles conviennent surtout à la classe ouvrière, à laquelle elles évitent les dépenses considérables des maladies et les pertes de temps.

Dépôts à *Nouvelle-Orléans* : chez MM. CARROUCHE, NADAL, E.-J. HART & Cie — *St-Cyr* — FOURCADE, L. LYONS.

PAPIER FAYARD et BLAYN

Contre les RHUMES, maladies de POITRINE, TOUX, RHUMATISMES, [illegible] (Ella de PERDRIX. Dépôt central, rue St Merri, 40 à Paris. *Nlle Orléans, MM. Bitot, Carrouche* et toutes les *Pharmacies.*

LA FÉCULE DUTAUT

Est le meilleur Aliment des Enfants

30 ans de succès. — [illegible] Mme DUTAUT, à Choisy, près Paris. — *Dépôt à New-Orléans*, Pharmacie SAINT-CYR-FOURCADE, 215, Canal-Street.

VICHY

Administration PARIS, 22 boulevard Montmartre.

Grande-Grille—Affections lymphatiques, maladies des voies digestives, engorgement du foie et de la rate, obstructions viscérales, calculs biliaires etc.

Hôpital—Affections des voies digestives, pesanteur d'estomac, digestion difficile, inappétence, gastralgie, dyspepsie.

Célestins—Affections des reins, de la vessie, gravelle, calculs urinaires, goutte, diabète albuminurie.

Hauterive—Affections des reins, de la vessie, la gravelle, les calculs urinaires, la goutte, le diabète, l'albuminurie.

EXIGER le NOM de la SOURCE sur la CAPSULE

Les sources de Vichy ci-dessus, se trouvent chez MM PAUL GELPI & BRO., BEULATOUR MARCEL MAJEAU.

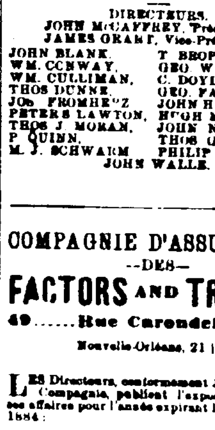

ENCRE JAPONAISE

COMMUNICATIVE

Cette Encre, employée pour tous les usages du Bureau, est la seule donnant des **Copies parfaites** un mois même après l'écriture.

Encre Moderne

Noire en écrivant restant toujours limpide.

MÉDAILLE D'ARGENT à l'Exposition de 1878.

N. ANTOINE & FILS

Compagnie d'Assurances des POMPIERS de la Nouvelle-Orléans.

Bureau, 33 rue du Camp.

Dixième Etat de situation annuel.

CONFORMEMENT à l'Article 10 de sa Charte, cette compagnie publie le tableau de ses affaires durant l'année finissant le 31 décembre 1884 :

Primes reçues pour risques d'incendies $122,389 23
Primes reçues pour risques de rivières 19,141 57
Primes reçues pour risques de mers 9,295 52

[illegible] des primes reçues $160,826 4
Ajouter sauvetage et profit et pertes 31,614 75

$192,441 17

Moins—
Pertes sur les incendies $70,143 61
Pertes sur les rivières 16,853 52
Pertes sur les mers 11,198 49
Escompte 19,823 32
Réassurances 17,984 96
Primes remboursées 10,031 14
Dépenses, commissions, taxes, loyers, Bureau des Réassureurs, Babcock et Corps de Patrouille, etc. moins l'escompte et l'intérêt .... 18,147 74 — 164,182 78

$28,258 39

La Compagnie a l'actif suivant
Actions du capital 8,664 24
Prêts sur collatéraux et hypothèques 144,593 09
Immeubles 9,950 00
40 actions de l'Exposition 1,000 00
Comptant en banque 101,738 28
Billets à recevoir 9,924 24
Installation de bureau 4,369 90
Primes en voie de collection .... 40,778 21 — $320,118 24

Passif—
Capital 150,000 00
Réserve pour les primes non échues, fonds de réserve et surplus 141,659 85
Réserve sur les pertes non ajustées 5,825 26
Intérêt et dividende non réclamés, payable sur demande et au crédit du stock, ainsi que déclaration en est faite ici 22,433 13

$320,118 24

Le tableau qui précède est une copie exacte des livres de la Compagnie.

I. N. MARKS, Président.
R. H. BENNERS, Secrétaire.

Fait sous serment pardevant moi, le 21 janvier 1885.

W. O. HART, Notaire.

Nlle-Orléans, 21 Janvier 1885.

A une réunion de la Direction, ce jour, il a été résolu de déclarer les dividendes suivants sur demande:

Dix pour cent (10 pour cent) intérêt annuel e cinq pour cent (5 pour cent) intérêt dividende sur le capital payé, formant un total de (15 pour cent) quinze pour cent par an.

Vingt cinq pour cent (25 pour cent) dividende sur les primes de participation.

I. N. MARKS, Président.
T. PRUDHOMME, Vice-Président
R. H. BENNERS, Secrétaire.

Directeurs.

Jacob Alexander, — Aug. H. Isaacson,
Léon Bertoli, — Phil. Beck,
H. H. Bierhorst, — I. N. Marks,
Peter Blaise, — John Fitzpatrick,
P. Egan, — A. A. Maginnis,
H. Eltermann, — T. Prudhomme,
C. Taylor Gauché, — A. H. Seward,
Chas Hemard, — Otto Thomas,
Wash. Marks.

Compagnie d'Assurances du PEUPLE

De la Nouvelle-Orléans.

Treizième Etat de Situation.

CONFORMEMENT à sa charte, la compagnie publie l'exposé suivant de ses affaires, du 1er juillet 1883 au 31 décembre 1884.

Primes reçues
Sur les risques d'incendie $250,568 23
Sur les risques de rivières 17,302 99
Sur les risques de mers .... 10,127 68 — $277,998 90

Ajouter les primes non expirées de 1883 .... 26,401 09

$304,399 99

Ajouter Profits et Pertes ainsi que les réserves 15,523 61

$319,923 60

Déduire :
Primes remboursées et cancellations .. $8,600 31
Réassurances .... 12,525 55 — $21,125 86

$298,797 74

Pertes, etc., payées durant la même période
Sur les risques d'incendie $156,660 66
Sur les risques de rivières 9,916 03
Sur les risques de mers 9,857 97
Impressions et Publications 444 05
Taxes 3,432 42
Escomptes 44,424 14
Bureau des réassureurs 2,949 41
Dép. nets moins l'intérêt et le sauvetage .... 12,358 71 — $241,042 79

$57,754 95

Réserve pour les primes non expirées $22,854 95
Réserve pour les pertes non ajustées et non payées 14,900 00
0/0 dividende, janvier 1884 .... 5,000 00
5 0/0 dividende, janvier 1885 .... 5,000 00

$57,754 95

ACTIF.
Comptant $14,912 67
Primes en voie de collection 30,795 59
Immeubles 39,017 49
Actions de Banques et autres, Bons 38,772 76
Mobilier de bureau, installation 2,370 25
Billets garantis par hypothèques 16,219 75
Billets garantis par nantissements 6,409 68
Billets à recevoir à courtes échéances 5,695 50

$154,193 70

L'exposé qui précède est une copie vraie et exacte des livres de la Compagnie

E. PRAGST, Président.
M. POPOVICH, Vice-Président.
P. M. SCHNEIDAU, Secrétaire.

Fait sous serment pardevant moi, à la Nouvelle-Orléans, ce 17 janvier 1885.

J. BENDERNAGEL, Notaire.
Nouvelle-Orléans, 17 janvier 1885.

A une réunion du Conseil de Direction qui a eu lieu le 6 janvier 1885, il a été unanimement résolu de déclarer un Dividende de CINQ POUR CENT sur le capital de la compagnie, payable aux actionnaires sur demande.

P. M. SCHNEIDAU, Secrétaire.

Directeurs.

E. Pragst, — A. Walz,
M. Popovich, — F. Aufinkolk,
B. Saloy, — Wm Fagan,
M. Abascal, — H. Schroeder,
D. Hughes, — A. Bartholomew,
A. D. Finney, — A. Haber,
Theo. L. Sogg, — S. M. Miller,
Chas. Stiegler, — Geo. Ellis,
C. Trumpy, — J. H. Menge,
F. Thormaehlen, — Ferd. Goldsmith,
N. Seibel, — A. Xiques,
Peter Blaise, — B. Campiglio,
Frank Barker

Compagnies d'Assurances LIVERPOOL and LONDON and GLOBE.

Bureaux : coin des rues Gravier et Carondelet.

DIRECTEURS A LA NOUVELLE-ORLEANS.

J. F. SCHRODER, président.
NEWTON BUCKNER, — PERRY NUGENT,
RODOLPH WOESTE.

Cette Compagnie a été fondée en 1836, a établi une succursale aux Etats-Unis en 1851, et est maintenant la plus grande Compagnie d'Assurances contre l'incendie du monde.

L'exposé de la succursale aux Etats-Unis, 30 juin, 1882, est comme suit :
Actif $4,407,800 24
Passif 2,670,383 44

Surplus $1,737,416 75

Les risques contre l'incendie sont respectueusement sollicités. Le conseil de direction est pleinement autorisé à ajuster et à payer toutes les pertes en cette ville, mettant ainsi la compagnie sur un pied d'égalité avec les meilleures compagnies locales incorporées en vertu des lois de l'Etat.

HENRY V. OGDEN, secrétaire-résident.
JULES P. ROUX, assistant secrétaire résident
CLARENCE F. LOW, député-assistant secrétaire résident
Nouvelle-Orléans, 12 novembre 1884. —1an

Compagnie d'Assurances du Croissant.

(CRESCENT INSURANCE)

67 et 69, rue du Camp,

NOUVELLE-ORLEANS.

Organisée comme compagnie mutuelle en 1849 —Réorganisée comme compagnie d'actionnaires en 1880.

CAPITAL EN ARGENT.. $600,000

A payé pour des pertes plus de NEUF MILLIONS de piastres depuis 1849.

Polices d'assurances annuelles et à échéance fixées de gré à gré, remises contre des risques d'incendie

W. R. LYMAN .... Président
CHAS. H. DOLSEN .... Vice-Président
CHAS. E. RICE .... Secrétaire.

Directeurs :

Samuel B. Kennedy, — Paul E. Mortimer
Victor Meyer, — Joseph Bowling
W. B. Conger, — S. Hernsheim
George W. Sentell, — Edward Halle
Alf. Moulton, — J. J. Heiss,
Charles Newman, — Louis Prados,
U. Marinoni, — Harry L. Plasal
Lucien Delery, — A. H. Seward,
Charles H. Dolsen, — Sigmund Katz,
Reuben G. Bush, — B. D. Wallace,
John Calder, — R. F. W. Bachman
S. C. Conlon, — Wm Garig,
W. A. Phelps, — John D. Fisher,
M. Gillis, — A. Rosenfeld,
Wm R. Lyman, — C. K. David.

Voir nos agents dans la Louisiane, Texas, le Mississippi et l'Arkansas

Association d'Assurance de la Nouvelle-Orléans.

Bureaux No 3 1/2, rue Carondelet.

Quinzième Etat Annuel.

Nouvelle-Orléans, ce 19 janvier 1885.

CONFORMEMENT à sa Charte, l'Association d'Assurance de la Nouvelle-Orléans publie l'état suivant de ses affaires pour l'année expirée le 31 décembre 1884 :

Primes sur risques de feu $542,214 95
Primes sur risques de mer 54,870 98
Primes sur risques de rivière 16,603 64

$613,688 97

A ajouter primes non acquises de 1883 acquises en 1884 .... 158,474 00

Total des primes $772,162 97

A déduire
Primes remboursées et réfaction (Rebate) $33,105 94
Réassurances 138,735 29
Primes sur risques non terminés .... 152,925 00 — 324,7626

Primes nettes acquises $447,396 74
A ajouter Intérêts et Profits et Pertes 24,757 89

$472,154 63

Pertes payées sur les risques
de Feu $250,728 23
de Marine 34,764 71
de Rivière 3,355 61
Pertes non ajustées 40,000 00

$328,848 55

Commission d'agences $83,959 59
Dépenses d'agences 11,370 12
Taxes et Licences 4,063 23
Dépenses de bureau 27,431 68
Dépenses casuelles .... 4,159 24 — 459,831 38

Bénéfice net $12,323 25

Dividende semi-annuel de 5 0/0 déclaré au 30 juin 1884 .... $15 000 00

ACTIF.
Bons des Etats Unis de 4 et de 3 0/0 .... $159,000 00
Bons consolidés de la Nouvelle-Orléans 51,000 00
Premium Bonds 52,916 17
Argent en caisse 93,798 88
Dépôt au trésor de l'Etat du Mississippi 15,000 00
Primes en voie de recouvrement 26,774 15
Entre les mains d'agents aux Etats-Unis et en Europe 46,749 81
Prêts sur hypothèque 56,111 34
Effets à recevoir pour primes et autres 5,386 23
Bons, actions et autres valeurs 17,939 20
Meubles et installations de bureaux 2,500 00

$527,175 78

PASSIF.
Capital payé en plein $300,000 00
Fonds de réserve 31,526 78
Dividendes non réclamés 2,724 00
Pertes non réglées 40,000 00
Primes sur risques non expirés .... 152,925 00 — 527,175 7

Le tableau ci-dessus est une copie exacte des livres de l'Association d'Assurance de la Nouvelle-Orléans.

G. LANAUX, Président.
LEON SERÉ, Secrétaire.

Assermenté et signé devant moi, notaire, ce 19 janvier 1885.

G. LEGARDEUR, Jr., Notaire.

THE NEW-ORLEANS BEE,

L'Abeille de la Nouvelle-Orléans,

A Daily Newspaper, established on the 1st of September, 1827, and universally known throughout Louisiana and the neighboring States. The "Bee" is now published exclusively in French, and is the acknowledged organ of the Franco American population. A very valuable family paper and specially recommended to those of our American readers ladies and gentlemen, who wish to enhance their knowledge of the French language.

Subscription Terms :

By Mail—Payable in advance, postage prepaid.

Per annum, $12; six months, $6; three months $3; one month $1.

Weekly (8 double pages) published Saturday Morning.

Per annum, $3; six months, $1.50; three months, 75 cents.

SIGNAUX D'INCENDIE.

Boîtes.
3 Tchoupitoulas et Valence.
5 Harmonie et Levée.
6 Washington et Chippewa.
7 Marché de la rue Neuvième.
8 Carondelet et Huitième.
9 Prytanée et Neuvième.
12 Magnolia et Washington.
13 Sixième et St-Denis.
14 Poste de la Cie de Pompe No. 22
15 Poste de la Cie de Pompe No. 23.
16 H. & L. No. 1, Jackson.
17 Constance et Première.
18 Magazine et St-André.
19 Rousseau et Ste-Marie.
21 St-Charles et Première.
23 Dryades et St-André.
24 Marché Keller.
25 Jackson et Colisée.
26 Jackson et Liberté.
27 Deuxième et St-André.
29 Market et Levée.
31 Henderson et Levée.
32 Poste de la Cie de Pompe No 12 Tchoupitoulas.
34 Poste de la Cie de Pompe No 1 Hunter.
35 Market et Chippewa.
36 Station de Police du 2ème Precinct
37 Race et Magazine.
38 Melpomène et Camp.
41 Station des Ecuries, St-Charles.
42 Poste de la Cie de Pompe No 30 Thalie.
43 Franklin et Erato.
47 Gaiennié et Nouvelle Levée.
48 Poste de la Cie de Pompe No 6, St-Joseph
51 Constance et Erato.
52 Camp et St-Joseph.
53 Poste de la Cie de Pompe No 18, Calliope.
54 Nouveau Bassin et Promenade Triton.
56 Calliope et Freret.
57 Magnolia et Erato.
61 Terpsichore et Franklin.
65 Julie et Levée.
71 Pied de la rue Julie.
72 Canal et Levée.
73 Magazine et Girod.
74 Natchez et Tchoupitoulas.
81 Canal et Camp.
82 Poste de la Cie de Pompe No 5, Girod et C. H.
83 Poste de la Cie de Pompe No 13, Perdido.
84 Carondelet et Commune.
121 Remparts et Canal.
123 Remparts et Poydras.
124 Poste de la Cie de Pompe No 14, Commune.
125 Maison de Refuge, Girod.
126 Claiborne et Poydras.
127 Commune et Rocheblave.
128 Miro et Lafayette.
141 Bienville et Vieille Levée.
142 St-Louis et Royale.
143 Poste de la Cie de Pompe No 7, Dauphine.
145 Bourgogne et Toulouse.
146 Poste de la Cie de Pompe P. H. & L. No 1, Bassin.
151 Canal et Robertson.
152 Bienville et Johnson.
153 Derbigny et Bienville.
154 Station des chars, rue du Canal
214 Vieille Levée et St Philippe.
215 Station de Police, Place Jackson
216 Hôpital et Dauphine.
217 Poste de la Cie de Pompe No 10 Dumaine.
231 Tremé et Esplanade.
232 Remparts et Quartier.
234 Tremé et Ursulines.
235 Poste de la Cie de Pompe No 9 Claiborne.
236 Chemin du Bayou et Claiborne.
237 Station de Police, Prison de Paroisse
241 Poste de la Cie de Pompe No 3, Chemin du Bayou.
242 Ste-Anne et Miro.
243 Manufacture de Stern, Français.
252 Poste de la Cie de Pompe H. L. No 3, Peters.
253 Poste de la Cie de Pompe No Esplanade.
312 Station de Police, Champs-Elysées
313 Bagatelle et Esplanade.
314 Bons-Enfants et St-Antoine.
315 Bons-Enfants et Champs-Elysées.
316 Claiborne et St-Bernard.
412 Laharpe et White.
413 Amour et Espagne.
414 Poète et Urquhart.
415 Mandeville et Claiborne.
513 Presse à Coton et Levée.
514 Marché Washington.
515 Louisa et Remparts.
612 Poste de la Cie de Pompe No 2 Grands-hommes.
613 Dauphine et Indépendance.
614 Station des Chars, Pologne.
615 Casernes des Etats-Unis
616 Reynes et Dauphine.

SIXIÈME DISTRICT.

(Ville de Jefferson.)

Boîtes.
3 Station des chars, Tchoupitoulas, entre l'Avenue de la Louisiane et la rue Tolédano.
4 Coin des rues Tolédano et Magazine.
5 Coin des rues Prytanée et Tolédano.
6 Coin des rues Apollo et Amelia.
7 Coin des rues Apollo et Marengo.
8 Coin des rues Camp et Foucher.
9 Coin des rues Peniston et Colisée.
12 Coin des rues Magazine et Austerlitz.
13 Coin des rues Amelia et Jersey.
14 Coin des rues Constantinople et Tchoupitoulas.
15 Coin des rues Marengo et Prytanée.
16 Marché Jefferson.
17 Coin de l'Avenue Napoléon et de la rue Tchoupitoulas.
18 Station des Chars, Avenue Napoléon et rue St-Charles.
19 Coin des rues Colisée et Iena.
21 Coin des rues Tchoupitoulas et Valence.
23 Coin des rues Magazine et Valence.
24 Station des Chars, coin des rues Lyon et Pitt.
25 Coin des rues Soniat et Magazine.
26 Coin des rues Soniat et Tchoupitoulas.
27 Coin des rues Joseph et Tchoupitoulas.
28 Station des Chars, coin des rues Magazine et Octavie.
31 Coin des rues St-Charles et Dufossat.
32 Coin de la rue St-Charles et de l'Avenue Nashville.
34 Rue Laurel, entre la rue Calhoun et le Boulevard Park.
35 Coin de l'Avenue Henry Clay et de la rue St-Charles.
36 Louisiana Retreat.
41 Coin des rues Broadway et Levée.
42 Coin des rues St-Charles et Low line.
43 Bâtisse de l'Exposition.
45 Bâtisse de l'Exposition.

ETAT DE LA LOUISIANE.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.
Gidiere Day & Co. vs. Leurs Créanciers. — No. 13,506. Division E.

ORDRE DE COUR.—Qu'une réunion des créanciers de ladite raison commerciale insolvable de Gidiere, Day & Co., et ceux des membres individuellement soit tenue le 13ème jour de juin 1885, à midi, pardevant N. B. Trist, notaire, dans le but de fixer les termes de la vente des propriétés (foncières et personnelles) des insolvables, pour prendre en considération une demande de compromis sur certaines réclamations et pour conférer au syndic R. S. Day des pouvoirs l'autorisant de faire un compromis et de régler l'actif des dits insolvables, de prendre en considération et de délibérer sur toutes les matières qui pourraient leur être soumis à ladite réunion par le dit syndic.

Nouvelle-Orléans, 12 mai 1885.
(Signé) HENRY L. LAZARUS, Juge.
Pour copie conforme
JAS. D. RANKIN, Député Greffier.
13 mai—3f

FEUILLETON.

Commencé le 1er mai — No 30.

LA Petite Marquise

—PAR—

PAUL SAUNIÈRE.

—Suite—

"Elle m'avait accueillie avec tant de bienveillance que je fis tout au monde pour la satisfaire. J'étais du reste, si triste, si désœuvrée, que le travail et la compagnie de cette aimable dame furent sur le moment des dérivatifs puissants au chagrin qui me dévorait. Certainement, si j'étais restée seule et inoccupée, je serais morte de douleur et de désespoir.

"J'avais reçu de la famille de Montbazon une somme de vingt mille livres. Madame Montague me fit placer ces fonds et me proposa d'apprendre son métier. J'acceptai.

"Tout d'abord cet état me plut. C'était bien réellement un métier de femme. Au bout de deux années d'apprentissage, j'étais au courant. Je trouvais même que Mme Montague commençait à rester un peu en arrière de ses concurrentes. Je lui en fis timidement l'observation. Elle ne s'en formalisa pas, car elle s'était aperçue, elle aussi, que le chiffre de ses affaires diminuait sensiblement.

"—J'ai bien envie, me dit-elle un jour, de vous laisser faire à votre idée. Vous avez raison, je deviens vieille, je retarde de vingt ans au moins sur les modes du jour. Donnez à ce magasin la jeunesse et la vie qui lui manquent. Je m'en rapporte entièrement à vous.

"Je n'hésitai pas. Tout en la consultant pour la forme, je remuai le magasin de fond en comble. Au bout d'un mois il n'était plus reconnaissable. Mais comment y faire revenir une clientèle qui en avait perdu le chemin?

"J'eus l'idée de relever sur les livres les noms de tous les habitués de la maison et de leur adresser une lettre dans laquelle madame Montague leur annonçait qu'elle avait renouvelé de fond en comble ses approvisionnements et qu'on trouverait chez elle les modèles les plus frais et du meilleur goût.

"Le résultat dépassa nos espérances. Un mois après, nous avions non seulement reconquis, mais encore doublé notre clientèle.

"Au bout de cinq ans, je connaissais assurément mieux qu'elle l'état qu'elle m'avait appris.

"Une seule chose me contrariait et m'avait souvent causé à moi-même d'assez graves ennuis. J'étais jeune, fraîche, assez jolie. Tous les gentilshommes qui venaient s'approvisionner chez nous de jabots et de manchettes, rôdaient autour de moi, me faisaient la cour, me glissaient dans la main des billets doux avec le prix de leurs achats. La position n'était plus tenable.

"L'un d'eux, plus téméraire encore, osa me faire à haute voix une déclaration incendiaire, me proposa des bijoux, un hôtel, des chevaux, des voitures.... Je fus forcée de me retirer pour mettre un terme à ces impertinentes obsessions. Madame Montague en était scandalisée.

"—Ma chère enfant, me dit-elle après souper, je finis par croire que le moment est venu de me reposer. Sans être riche, j'ai de quoi finir sans bruit le peu de jours qui me restent à vivre, lorsque j'y aurai joint surtout le prix de mon fonds de commerce. Ce fonds, vous l'avez entièrement renouvelé, vous en connaissez la valeur comme personne au monde. Eh bien! dites-moi : à quel prix l'estimez-vous?

"—A vingt mille livres au bas mot, madame.

"—Soit! va pour vingt mille livres. Maintenant, avec la même franchise, je vous demanderai si vous avez l'intention de l'acheter?

"Mon Dieu, madame... balbutia Jeanne, je ne sais si je suis en état....

"—Ma bonne, amie, ayez en vous plus de confiance. Si mon magasin est aujourd'hui si bien achalandé, c'est à votre initiative que je le dois. Donc ne craignez rien. Quant au prix, vous en échelonnerez les payements comme bon vous semblera.

"—Mais je vous le payerai comptant, madame! Vous savez bien que j'ai les vingt mille livres, puisque c'est vous qui me les avez placées. J'ai même pu, grâce aux appointements que je recevais chez vous, mettre de côté tous les ans l'intérêt de cette somme, de sorte qu'il me restera encore de quoi faire face aux premiers achats.

"—Alors, mon enfant, rien n'est plus simple. Demain vous pouvez entrer en possession, si le cœur vous en dit. Permettez-moi seulement de vous faire observer que vous êtes bien jeune et bien terriblement jolie pour rester seule dans la maison! En outre quoique vous ayez appris à lire et à écrire depuis que vous êtes auprès de moi, je ne sais pas si vous seriez en état de tenir bien régulièrement vos comptes. Or il y a beaucoup de crédit dans notre état, vous ne l'ignorez pas. Dans ces conditions-là, le moindre oubli pourrait vous être funeste et compromettre avec vos bénéfices l'avenir de votre maison.

"—Comment faire alors? demanda Jeanne qui comprenait la justesse de ces observations.

"—Il faudrait vous marier, mon enfant.

"—Jamais! se récria Jeanne avec un geste de terreur.

"—C'est pourtant le seul moyen de tenir en échec cette nuée de beaux seigneurs qui vous assiègent et de mettre un peu d'ordre dans vos affaires. Mais ne vous effrayez pas trop. Je sais ce que vous avez souffert. Je conçois et je partage vos scrupules. Si je vous propose un mari, c'est que je l'ai sous la main un homme d'un certain âge, qui pourrait être votre père, qui vient d'hériter d'une assez jolie fortune et avec qui vous vous entendriez facilement. Il ne se fait pas illusion, il sait qu'il est vieux, qu'il ne peut plus prétendre à l'amour d'une femme. Il ne demande plus qu'à ne pas vivre seul. Vous le connaissez du reste : c'est M. Hervieux, le premier commis d'octroi.

"—Votre locataire? Celui qui vient quelquefois passer la soirée avec nous?

"—Lui-même.

"—Jeanne ne répondit pas. Le lendemain madame Montague, après avoir prévenu Hervieux, se retira sous prétexte qu'elle avait des lettres à écrire, et les laissa seuls pendant une grande heure.

Stylé par elle, Hervieux se déclara. Il avait toujours vécu seul. Il n'avait pas de famille et, depuis qu'il avait quitté le régiment, il n'avait plus un ami! Il s'ennuyait à mourir et cherchait dans le mariage une diversion à ses ennuis, un but quelconque à sa vie d'isolement. Il avait cru trouver chez Jeanne toutes les garanties qu'on peut exiger d'une femme. En lui offrant son nom, il ne lui demandait que de s'associer à son sort. De son côté, il lui prodiguerait tous ses soins et espérait qu'en retour il obtiendrait d'elle un peu d'amitié.

Jeanne avait beaucoup réfléchi depuis la veille. Elle avait fini par trouver que madame Montague avait raison. Elle ne repoussa pas la demande du premier commis. Elle lui raconta son histoire, ne lui cacha pas la faute qu'elle avait commise, lui déclara qu'elle n'avait pas cessé d'aimer Clodion mort et qu'elle s'était promis de rester fidèle à sa mémoire.

—Si donc, dit-elle en terminant, ce n'est qu'une association loyale que vous me proposez, si réellement vous n'attendez de moi que de la probité et un peu d'amitié, j'accepte votre main. Mais si vous nourrissiez la moindre arrière-pensée, si vous espériez que le temps apportât la moindre modification à la résolution que j'ai prise, qu'il ne soit plus question de rien entre nous.

Ainsi posé, le contrat ne donnait prise à aucune ambiguïté.

—Soit! dit Hervieux. Je serai à la fois votre père, votre ami et votre associé.

Ce fut ainsi que le mariage fut célébré un mois après et que madame Hervieux succéda officiellement à madame Montague.

IX

L'ODYSSÉE D'UN GENTILHOMME

Jeanne avait raison de trembler.

Oui, le secret de sa vie, qu'elle avait confié à sa duchesse, avait été surpris par un étranger, par le plus mortel ennemi de Geneviève, par Jacques de Montbazon!

Quel usage en ferait-il? Il ne le savait pas encore. Qu'était-il devenu depuis seize ans et pourquoi revenait-il à Paris? C'est ce qu'il nous reste à raconter.

A la suite de la tentative d'enlèvement dont la Petite Marquise avait été l'objet, le marquis avait tenu à bien prouver à son neveu qu'il connaissait le vrai coupable et que, s'il n'exerçait aucune poursuite, c'est qu'il ne le voulait pas.

En conséquence, voici la lettre qu'il avait fait remettre à Jacques par M. de Nocé lui-même :

"Mon cher neveu,

"Après avoir fait avorter le crime odieux que vous n'avez pas craint de commettre, je ne veux pas que vous me preniez pour dupe. A moi aussi, il aurait été facile de mettre à profit vos maladresses et de faire constater par M. le lieutenant criminel, à Paris, de quelle maladie singulière était atteint votre valet La Vrille, au retour d'une absence qui n'avait pas duré moins de quatre jours.

"Si je ne l'ai pas fait, c'est par respect pour le nom que vous portez, qui est également le mien, et parce que j'avais entre les mains des preuves suffisantes pour asseoir mes certitudes premières.

"Je souhaite que ma longanimité épargne à notre famille le déshonneur que votre conduite lui prépare à bref délai ; mais j'ai bien peur que ce sacrifice ne soit inutile. Comme je m'attends d'un jour à l'autre à un éclat dans lequel sombrera définitivement ce qui vous reste de dignité, je vous préviens que je serais le premier à provoquer ce scandale, si vous renouveliez jamais, sous quelque forme que ce fût, l'odieuse tentative que vous n'avez pas craint de mettre à exécution.

"Vous savez déjà que je suis homme de parole que je ne menace jamais en vain. Prenez garde de me contraindre à vous le prouver une seconde fois!

"MARQUIS ROLAND DE MONTBAZON."

En recevant cette lettre, Jacques fut atterré. Comment son oncle était-il si parfaitement au courant de ce qui s'était passé?

Il fit lire ces lignes menaçantes à La Vrille, qui attendait en gémissant dans son lit la guérison de ses blessures.

Le laquais hocha soucieusement la tête.

—Décidément, dit-il, il n'y a plus rien à faire avec cet enragé-là. C'est qu'il serait homme à tenir sa parole et à porter plainte. Or il ne serait pas prudent à vous d'avoir le moindre démêlé avec les hommes à robe noire!....

Jacques ne protesta pas contre cette phrase singulière et regagna sa chambre, poursuivi par le regard impertinent et railleur de La Vrille.

C'est que depuis treize ans qu'il était au service du comte, La Vrille avait fini par le dominer au point qu'on était en droit actuellement de se demander quel était le véritable maître et quel était le valet.

Pendant les désordres de toute nature qui avaient signalé les dix premières années du séjour de Jacques à Paris, La Vrille ne s'était pas gêné pour prélever sur les moindres dépenses un dépôt onéreux, de sorte qu'au moment où le marquis de Montbazon racheta pour les rendre à son neveu les propriétés que celui-ci avait aliénées, le laquais infidèle avait mis de côté quarante mille livres, qu'il avait sagement placées et qu'il laissait fructifier, sans jamais toucher aux intérêts.

La générosité de M. de Montbazon l'avait rattaché à son maître, alors qu'il était sur le point de le quitter. Il était à présumer, en effet, que le jeune écervelé se livrerait à ses anciennes folies, mangerait de nouveau sa fortune et qu'il en résulterait pour La Vrille un profit au moins égal à celui qu'il avait déjà fait.

Il ne se trompait pas. A peine rentré en possession de son patrimoine, Jacques recommença de plus belle sa vie d'orgies et de prodigalités. En moins d'une année la plus belle de ses fermes y avait passé.

Evidemment, pour peu qu'il continuât sur le même pied, il serait ruiné encore avant cinq ans. Et au bout de cinq ans que ferait-il?

Ce terrible point d'interrogation lui donna la chair de poule. Comment faire pour vivre toujours aussi largement et pour sauver Châteauneuf? Il eut d'abord recours au jeu. Trouvant stupide de se laisser dépouiller, comme cela lui était arrivé maintes fois, il s'étudia à corriger la mauvaise chance et y réussit d'emblée avec un succès étourdissant.

Peu à peu, cependant, on s'étonna de le voir gagner sans cesse. On se donna le mot pour le surveiller, si bien que, par une belle nuit de pharaon, M. le comte de Montbazon fut pris en flagrant délit de vol, condamné à restituer les vingt mille livres qu'il avait gagnées et reconduit avec tous les égards dus à son impudence.

Flétri alors par le peu de bonne société qu'il fréquentait, il en fut réduit à se rabattre sur les tripots ; mais, comme il se trouvait là plus souvent en présence d'individus aussi habiles que lui, force lui fut de trouver une autre combinaison.

Il s'était montré si généreux envers les femmes qu'il lui arrivait rarement de rencontrer des cruelles dans le milieu auquel il s'adressait.

Chanteuses, danseuses, filles entretenues, tout ce qui était en circulation de femmes galantes, Jacques les avait plus ou moins connues. —Liaisons éphémères toujours, caprices d'un jour le plus souvent.

Au nombre de celles qui s'étaient créé la plus grande réputation, figurait une actrice de la Comédie-Italienne qu'on appelait Julia Donmelli et plus communément la Donmelli.

Jacques s'était trouvé vingt fois avec elle et l'avait même eue à souper chez lui. Ne pas la désirer était impossible à un homme qui ne comptait plus le chiffre de ses bonnes fortunes. Il lui avait donc fait la cour.

Or elle avait pris des renseignements sur le comte et savait qu'il n'avait qu'une fortune médiocre. C'était par conséquent une mince proie, bonne tout au plus à grignoter aux heures de chômage. Ces heures étaient rares chez la Donmelli : mais elles finirent par arriver sans doute, puisque la vingt-unième fois qu'il l'invitait à souper elle répondit : — Venez me prendre demain.

Il fut exact au rendez-vous et conduisit la jeune femme chez le vicomte de Champdoré, qui était un des plus fervents compagnons de débauche de Philippe d'Orléans.

La Donmelli était en plein pays de connaissances. Il n'y avait là que Jacques à qui elle n'eût pas encore accordé ses faveurs. Elle s'en donna à cœur-joie, et, comme elle se souciait peu du comte, but de si fréquentes rasades qu'elle rentra complètement ivre à son hôtel.

Loin de l'en empêcher, du reste, celui-ci avait pris soin de ne jamais laisser son verre vide. Quand il pénétra dans cette chambre, dont tant d'autres avant lui avaient franchi le seuil, il ne voulut céder à personne le soin de déshabiller sa maîtresse.

Le lendemain matin, de bonne heure, il la quitta. Encore alourdie par les ivresses de la veille, elle s'aperçut à peine de son départ.

Vers deux heures, seulement, elle se réveilla et sonna pour demander son chocolat. Ce fut sa sœur en personne qui le lui apporta.

Tandis que la Donmelli vidait lentement sa tasse, la sœur allait et venait dans la chambre, réparant avec son activité et sa vigilance ordinaires le désordre dont elle était témoin.

—Tiens! s'écria-t-elle tout à coup, je vois bien tes boucles d'oreilles et ton bracelet, mais je ne trouve pas ton collier!

—Hein? fit la Donmelli qui sursauta. Je le portais cependant hier soir.

Elle se leva, chercha avec sa sœur dans les moindres recoins, fouilla vainement dans le corsage et la poche de la robe qu'elle avait quittée.... le collier n'y était pas!

Or il faisait partie d'une parure d'émeraudes et de diamants, évaluée à cinquante mille francs, qui avait été donnée à la Donmelli par le duc de Rianzo. Le collier valait à lui seul trente mille livres au bas mot.

Pouvait l'avoir laissé tomber pendant le souper, elle l'envoya réclamer chez le vicomte de Champdoré. Il déclara qu'il répondait de la probité de ses domestiques et que le bijou n'était pas chez lui.

Pendant ce temps, la sœur visitait vainement au fond de la remise la chaise dans laquelle la comédienne était allée chez le vicomte et en était revenue. Ni par terre, ni sous les coussins, le collier n'avait glissé. Donc elle l'avait perdu ou bien on le lui avait volé.

Mais où pouvait-elle l'avoir perdu, puisqu'elle n'était sortie de chez elle que pour aller chez le vicomte et qu'elle avait fait le trajet dans sa chaise? On le lui avait pris, alors. Qui? Ce ne pouvait être que Jacques.

—Peut-être est-ce une mauvaise plaisanterie qu'il a voulu me faire, dit-elle.

Elle se rendit chez lui. Il l'accueillit avec les plus vives démonstrations d'amitié.

—Comment! Vous daignez revenir! s'écria-t-il. C'est trop d'honneur et de bonheur à la fois!

Sans daigner répondre un mot à ces protestations, elle lui exposa l'objet de sa visite.

—Rendez-moi ce collier, lui dit-elle. La plaisanterie est mauvaise et elle a duré déjà trop longtemps.

Le comte protesta, s'indigna. On pouvait visiter la maison de la cave au grenier. Même en riant, se serait-il jamais permis semblable indélicatesse!

—Dame!... fit la comédienne furieuse. On dit bien que vous volez au jeu....

Pour le coup, Jacques se fâcha tout rouge et la mit à la porte.

Le jour même, il prit soin d'ébruiter la chose. Il prétendit être victime d'une comédie qui n'avait d'autre but que le chantage.... —Mais je ne m'y laisserai pas prendre, je vous en réponds! ajouta-t-il avec fermeté.

De son côté, la Donmelli ne se fit pas faute de raconter au vicomte de Champdoré et à ses amis le vol dont elle avait été victime et dont elle accusait hautement M. de Montbazon.

(*A continuer.*)